



Université de
Saint-Boniface

Une éducation supérieure depuis 1818

Session d'automne 2020 et hiver 2021

Tableaux des frais et remboursements

des programmes universitaires

Dates importantes / remboursements

Tableaux des droits de scolarité universitaire



UNIVERSITAIRE
DATES IMPORTANTES - SESSIONS AUTOMNE 2020 ET HIVER 2021

	Session automne 2020	Session hiver 2021 (sous révision)
Début de la période des inscriptions	14 juillet 2020	14 juillet 2020
Date limite d'inscription	4 septembre 2020	8 janvier 2021
Date limite de retrait avec remboursement	22 septembre 2020	29 janvier 2021
Date limite d'inscription tardive et ajout de cours	23 septembre 2020	1er février 2021
Date limite de paiement	6 octobre 2020	17 février 2021
Frais de retard	7 octobre 2020	18 février 2021
2e frais de retard et suspension de services	2 novembre 2020	1er mars 2021
3e frais de retard	24 novembre 2020	à déterminer
Retrait de cours de la prochaine session : frais impayés	24 novembre 2020	à déterminer
Date limite de retrait sans préjudice académique	23 novembre 2020	31 mars 2021

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les heures d'ouverture du bureau sont de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi. Ces heures peuvent être modifiées à cause de la pandémie Covid-19.

Interac ou argent comptant

Cartes de crédit VISA et MasterCard

Chèque/chèque visé/mandat-poste

Paiement en ligne (allouez 2 jours ouvrables avant la date limite)

GlobalPay

Les étudiantes et étudiants ont jusqu'à 16 h 30 le jour de la date limite pour payer leurs droits de scolarité. Après cette date, il y aura une pénalité financière pour tout paiement reçu en retard. Si vous effectuez votre paiement par la poste, il doit arriver à l'Université au plus tard le jour de la date limite du paiement des droits de scolarité.

AUTRES NOTES

Les dates de paiement et de remboursement pour la session d'été 2021 sont à déterminer.

L'Université se réserve le droit de suspendre et par la suite, d'annuler l'inscription de toute étudiante ou de tout étudiant qui n'a pas réglé le solde de ses droits de scolarité, y compris les pénalités financières, dans les jours ouvrables suivant la date limite de paiement. Toute décision administrative voulant qu'une étudiante ou un étudiant soit retiré de ses cours pour raison de non-paiement de ses frais de scolarité est sans droit d'appel.

L'étudiante ou l'étudiant est l'unique responsable s'il ou elle désire se retirer des cours.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 26 octobre 2020 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.



UNIVERSITAIRE
TABLEAU DES DROITS DE SCOLARITÉ - SESSIONS AUTOMNE 2020, HIVER 2021 ET ÉTÉ 2021

Les droits de scolarité ci-dessous sont des montants approximatifs basés sur une année avec une charge d'étude à 100 % pendant les sessions d'automne et d'hiver. Ils comprennent tous les frais sauf les frais de laboratoire (voir tableau Détail des frais). La facture exacte sera disponible dans un délai de 2 jours ouvrables après l'inscription aux cours et est calculée en fonction du programme d'étude et de la charge de cours. Les droits de scolarité sont facturés par session.

Programme universitaire	Charge de cours	Cout estimatif (2020-2021)
Arts et Traduction	30 crédits	4,915.00 \$
	15 crédits	2,750.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	435.00 \$
Arts et Traduction - à distance	1 cours de 3 crédits ¹	480.00 \$
Sciences	30 crédits	5,565.00 \$
	15 crédits	3,075.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	499.00 \$
Administration des affaires	30 crédits	6,185.00 \$
	15 crédits	3,385.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	562.00 \$
Aministration des affaires - à distance	1 cours de 3 crédits ¹	606.00 \$
Éducation	30 crédits	5,270.00 \$
	15 crédits	2,930.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	470.00 \$
Éducation - à distance	1 cours de 3 crédits ¹	516.00 \$
Travail social	30 crédits	5,725.00 \$
	15 crédits	3,155.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	515.00 \$
Maitrise ^{2 4}	Par année	1,745.00 \$
années 1, 2, 3, & 4 ^{2 4}	Par session	944.00 \$
Maitrise - prolongation ^{2 4}	Par année	1,270.00 \$
année 5 et années suivantes ^{2 4}	Par session	706.00 \$

Majoration - Étudiantes et étudiants internationaux

Programme universitaire	Charge de cours	Cout estimatif (2020-2021) ³
Arts et Traduction	30 crédits	11,345.00 \$
	15 crédits	6,805.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	909.00 \$
Sciences	30 crédits	12,310.00 \$
	15 crédits	7,290.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	1,006.00 \$
Administration des affaires	30 crédits	13,095.00 \$
	15 crédits	7,685.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	1,084.00 \$
Éducation	30 crédits	11,700.00 \$
	15 crédits	6,985.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	945.00 \$
Travail social	30 crédits	12,645.00 \$
	15 crédits	7,455.00 \$
	1 cours de 3 crédits ¹	1,039.00 \$

Notes :

1. Ce cout représente les frais du cours seulement. Des frais annuels seront ajoutés au besoin (voir le tableau Détails des frais).
2. Le programme de maitrise est assigné un montant forfaitaire facturé par session, quel qu'en soit le nombre de cours suivis.
3. Ces couts comprennent les cours d'Anglais voie préparatoire.
4. Des frais à distance de 21,28 \$ par crédit seront ajoutés à la facturation de tous les cours internet.
5. Les cours à distance sont facturés au taux régulier et non au taux de majoration.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 22 mai 2020 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

UNIVERSITAIRE
DÉTAILS DES FRAIS - SESSIONS AUTOMNE 2020, HIVER 2021 ET ÉTÉ 2021

Frais compris dans le Tableau des droits de scolarité :

	Programme	Cout par crédit	Cout par cours	Cout par année
Frais annuels :				
Frais d'inscription, bibliothèque et services aux étudiantes et étudiants	Tous les programmes			142.38 \$
Cotisation AEUSB	Tous les programmes sauf maîtrise et les cours à distance			149.34 \$
Cotisation AEUSB	Maitrise			108.60 \$
Frais d'assurances AEUSB ¹	Tous les programmes sauf maîtrise			287.76 \$
Frais d'assurances AEUSB ¹ - majoration	Tous les programmes sauf maîtrise			989.00 \$
Autres frais :				
Frais afférents	Tous les programmes sauf maîtrise	6.79 \$		203.70 \$
Frais afférents	Maitrise			101.76 \$
Fonds de bourse AEUSB	Tous les programmes sauf maîtrise et les cours à distance	3.86 \$		115.80 \$
Fonds de bourse AEUSB	Maitrise			55.50 \$
Cotisation supplémentaire AEUSB	Tous les programmes sauf maîtrise et les cours à distance	2.20 \$		59.40 \$
Frais sur cours à distance	Tous les cours à distance	21.28 \$		
Stage Co-op	Administration des affaires		825.56 \$	
Stage Co-op	Microbiologie		558.25 \$	
Frais de laboratoire (pas compris dans le Tableau des droits de scolarité) :				
Labo I - couts minimes	Tous les programmes			35.00 \$
Labo II - couts modérés	Tous les programmes			60.00 \$
Labo III - couts élevés	Tous les programmes			85.00 \$
Labo IV - couts extraordinaires	Tous les programmes			variable

Frais supplémentaires :

	Cout
Demande d'admission	canadien : 100,00 \$
	international : 120,00 \$
	éducation : 100,00 \$
Demande de relevé de notes	14,55 \$ par copie
Demande d'attestation	11,75 \$ par copie
Demande de remplacement de parchemin	75,00 \$
Demande de réévaluation de la note finale	50,00 \$
1er frais de retard	60,00 \$
2e frais de retard	60,00 \$ pour les soldes de 101,00 \$ à 1 000,00 \$
	100,00 \$ pour les soldes plus de 1 000,00 \$
3e frais de retard	60,00 \$ pour les soldes de 101,00 \$ à 1 000,00 \$
	100,00 \$ pour les soldes plus de 1 000,00 \$
Frais pour chèque sans provision	30,00 \$
Remplacement du T2202A/T4/T4A/Lettre de logement pour fin d'impôt	5,00 \$ par copie pour l'année courante ou
	10,00 \$ par copie pour une année précédente
Amende du Service de perfectionnement linguistique pour une absence non motivée	35,00 \$
Tests de profils linguistiques additionnels	135,00 \$

Note :

1. À la suite d'une renonciation, un montant de 15,00 \$ des frais administratifs AEUSB est non remboursable.

Les informations affichées sur cette page sont basées sur les derniers règlements en vigueur en date du 26 octobre 2020 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.